

L'URBANISME : UNE DISCIPLINE EN MOUVEMENT AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Date : **Jeudis 7 et 28 avril**

Horaires : 2 demi-journées : 8h45-12h30

Intervenants : Olivier Tésorière, titulaire du diplôme d'architecte, urbaniste au CAUE 72 et Stéphane Fougeray, paysagiste concepteur au CAUE 72

Tarif : 120 euros

Lieu : Salle Caillaux du Conseil départemental de la Sarthe, Place Aristide Briand, Le Mans

OBJECTIF DE LA FORMATION

Sans être pour autant des spécialistes, les élus sont en charge de l'aménagement de leur territoire. Élus des collectivités sarthoises, cette formation a pour but de vous apporter une vue d'ensemble et un vocabulaire spécifique. Elle vous aidera à mieux comprendre et analyser les logiques et stratégies de planification et d'aménagement qui s'appliquent à vos projets. En détaillant les différents documents d'urbanisme, les jeux d'acteurs, les aspects historiques et les enjeux contemporains, la formation vous permettra également d'appréhender les marges de manœuvre de l'action publique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principaux enjeux des champs de l'urbanisme : thématiques transversales, temporalités...
- S'approprier les principes de la hiérarchie des normes d'urbanisme et de l'indépendance des législations (code de l'urbanisme, code de l'environnement...)
- Identifier les principaux outils en matière d'urbanisme (planification et aménagement) et comprendre leur finalité et leurs liens
- Identifier les logiques des acteurs publics et privés de l'aménagement (objectif, rôle et missions), repérer les autorités compétentes et les partenaires potentiels

PROGRAMME

PARTIE I - QUELQUES PRÉALABLES

- Accompagner le sens de l'action publique
- Principaux concepts et définitions
- Ambitions et finalités

PARTIE II - L'URBANISME : UN CHAMP DISCIPLINAIRE ENCADRÉ

- Un champ disciplinaire à renouveler dans un contexte d'urgences sociétales
- Les invariants du projet d'urbanisme

PARTIE III - LE CADRE LÉGISLATIF

- L'esprit des lois
- Un cadre législatif au service de l'intérêt commun, entre obligation et incitation ?

PARTIE IV - L'EMBOÏTEMENT DES ECHELLES ET DES OUTILS

- L'emboîtement des documents d'urbanisme
- Urbanisme : les principaux outils pré-opérationnels et opérationnels
- Des outils de gouvernance

PARTIE V - POUR ALLER PLUS LOIN

QUELQUES OUTILS SPÉCIFIQUES AU LOGEMENT